



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E192653

VALABLE JUSQU'AU

09/07/2027

ÉDITÉ LE

26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/05/2021

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 28/05/2026
5 000

Raison sociale : LADOUX

Sigle : LADOUX

18 RUE DU PUY GRIOU
15800 VIC-SUR-CERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 2021B00177

Siret : 899 688 840 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8505199

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 115019155 S 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 115019155 S 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 71 47 43 40

Fax :

Portable : 06 58 43 63 79

Site Internet : <http://www.chauffage-sanitaire-cantal.fr>

E-mail : sarlladoux@orange.fr

Responsabilité légale :

LADOUX JÉRÉMY GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	25/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/04/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	17/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/05/2021
o Chaudière bois	23/09/2021
o Poêle ou insert bois	23/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	21/10/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/10/2021
o Ventilation mécanique	20/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.